



CP-2018-2019 : 2 octobre 2018
Date d'adoption : 6 novembre 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 2 OCTOBRE 2018, À LA SALLE HÉLÈNE-DUBÉ DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Christiane Plamondon	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Jennifer Gagnon	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Geneviève Doré	Substitut	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Dominique Martineau- Beaulieu	Substitut	Internationale Saint-François-Xavier
Stéphanie Douay	Représentante	La Croisée I et II
Diane Gagnon	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélanie Chénard	Substitut	Lanouette
Amélie Charest	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente sortante	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile- Filante Polyvalente La Pocatière
Brigitte Minguy	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente sortante	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée
Eric Choinière, président d'assemblée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

Madame Edith Samson, présidente de la commission scolaire, salue les membres et les remercie de leur implication au sein de la commission scolaire et du comité de parents.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 OCTOBRE 2018

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2018-10-1051

IL EST PROPOSÉ par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 2 octobre 2018
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
- 1.5 Formulaire de réclamation des dépenses – suivi
- 1.6 Invitation aux parents pour la rencontre du 2 octobre 2018 – Tour de table

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Révision de la procédure d'élection
- 2.2 Nomination d'un comité d'élection
 - 2.2.1 Président d'élection
 - 2.2.2 Secrétaire d'élection
 - 2.2.3 Scrutateurs
- 2.3 Élections
- 2.4 Nomination des parents du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- 2.5 Calendrier des rencontres 2018-2019

3. DOSSIERS D'INFORMATION

- 3.1 Révision des Règles de régie interne – Retour le 6 novembre 2018
- 3.2 Calendrier de consultation 2018-2019
- 3.3 Élaboration du projet éducatif
- 3.4 Questionnaire à l'intention des parents
- 3.5 Dossiers de correspondance
- 3.6 Scolarisation à la maison

4. DOSSIERS DIVERS

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 6 novembre 2018 – Saint-Pascal, à 19 h 30

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

CP-2018-10-1052

IL EST PROPOSÉ par Valérie Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Monsieur Eric Choinière fait circuler la liste des membres 2018-2019 du comité de parents ainsi que leurs coordonnées, pour vérification ou ajout. Il invite les membres qui ne l'ont pas fait à compléter le formulaire 11 « Divulgence de renseignements personnels ».

1.5 FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES – SUIVI

Monsieur Antoine Déry informe les membres que, si le comité de parents souhaite se conformer à la *Politique concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation* de la commission scolaire, le remboursement des frais de gardiennage ne pourra être accepté à moins que ceux-ci ne proviennent d'un organisme certifié de gardiennage. Il explique que pour les auditeurs indépendants, il est nécessaire d'avoir une pièce justificative valide.

Il invite donc le comité de parents à réfléchir à une solution s'il souhaite maintenir le remboursement de ces frais. Le cas échéant, les règles de régie interne devront être amendées.

Pour ce qui est du formulaire électronique de réclamation des dépenses, il mentionne qu'il devrait être disponible d'ici Noël. Une validation de celui-ci doit être faite avant son application.

SUIVI : Valider la légalité et les pratiques de remboursement des frais de gardiennage.
Valider le formulaire électronique.

Les sujets 3.3, 3.4 et 3.6 sont traités à ce moment.

3. DOSSIERS D'INFORMATION

3.3 ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Antoine Déry explique que chacune des écoles de la commission scolaire doit produire, cette année, un projet éducatif. Celui-ci consiste à définir les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre afin de soutenir la réussite éducative, le tout en concordance avec le *Plan d'engagement vers la réussite* de la commission scolaire ainsi qu'avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les projets éducatifs devront être adoptés chaque année pour les cinq prochaines années. M. Déry propose de revenir en novembre ou décembre pour expliquer le contexte du projet éducatif.

3.4 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PARENTS

Monsieur Antoine Déry informe de son souhait que l'ensemble des parents de la commission scolaire soit consulté sur différents sujets en lien avec l'élaboration des projets éducatifs des écoles.

Le but de cette consultation est de faire un portrait des éléments satisfaisants et des éléments à améliorer dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du projet éducatif.

À cet effet, un exemple de questionnaire est remis aux membres. Monsieur Déry leur propose de les laisser regarder le tout et de revenir en novembre pour recueillir leurs commentaires et suggestions dans le but de le bonifier.

SUIVI : Commentaires sur le modèle en novembre 2018.
Commentaires sur le contenu en décembre 2018.

3.6 SCOLARISATION À LA MAISON

Monsieur Antoine Déry informe les membres que les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant la scolarisation à la maison, ont subi certaines modifications. Il propose de faire une présentation d'une quinzaine de minutes lors de la rencontre du mois de novembre.

Pour l'instant, si les parents ont des questions, ils peuvent communiquer avec les Services éducatifs jeunes de la commission scolaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.6 INVITATION AUX PARENTS POUR LA RENCONTRE DU 2 OCTOBRE 2018 – TOUR DE TABLE

Il y a retour sur la distribution des enveloppes pour l'invitation à la rencontre du 2 octobre 2018 des représentants et des représentants substitués du comité de parents. La majorité des personnes présentes l'ont reçu dans un délai raisonnable.

Il est proposé, pour les années futures, d'ajouter la mention « Urgent » sur l'enveloppe.

Les sujets 2.1, 2.2 et 2.3 seront traités ultérieurement.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.4 NOMINATION DES PARENTS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

CP-2018-10-1053

Monsieur Eric Choinière explique la procédure de formation du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Il dépose la liste des parents faisant partie du CCSEHDAA en 2018-2019. Il mentionne qu'il y a six postes de représentant et un poste de substitut à combler.

Il rappelle qu'il revient au comité de parents de désigner les parents devant siéger au CCSEHDAA.

CP-2018-10-1054 (20 H 39)

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents siège à huis clos pour discuter du sujet 2.4.

CP-2018-10-1055 (21 H 17)

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents poursuive ses délibérations en séance publique.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2018-2019, à savoir :

Secteur de Saint-Pascal

- Chantal Duval, École Monseigneur-Boucher (poursuite de mandat)
- Marie-Pier Lévesque, École secondaire Chanoine-Beaudet
- Jessica Paradis, École Monseigneur-Boucher

Secteur de Rivière-du-Loup

- Hélène April, École Lanouette (poursuite de mandat)
- Patricia Dionne, École internationale Saint-François-Xavier (poursuite de mandat)
- Michaël Michaud, École Saint-Modeste (poursuite de mandat)
- Isabelle Caillouette, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Valérie Pelletier, École internationale Saint-François-Xavier
- Bianca Rollin-Miousse, École La Croisée
- Claude Beaulieu, École La Croisée
- Sheila Sénéchal, École Saint-Modeste (substitut)

Les membres se questionnent sur la procédure d'appel de candidatures au CCSEHDAA, plus particulièrement sur la distribution des dépliants aux parents concernés et sur la qualité de l'information remise au comité de parents en vue de la désignation des membres.

SUIVI : Le secrétaire général est mandaté pour réviser les modalités de la procédure avec les Services éducatifs jeunes et pour faire une proposition de nouvelle procédure au comité de parents pour application l'an prochain, incluant une invitation par courriel.

2.5 CALENDRIER DES RENCONTRES 2018-2019

CP-2018-10-1056

Monsieur Eric Choinière demande aux représentants s'ils ont tous reçu le calendrier des rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2018-2019.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que déposé.

SUIVI : Insérer le calendrier des rencontres sur le site Internet.

3. DOSSIERS D'INFORMATION

3.1 RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Magali Émond invite les membres du comité de parents à prendre connaissance des Règles de régie interne pour la réunion du 6 novembre 2018.

3.2 CALENDRIER DE CONSULTATION 2018-2019

Madame Magali Émond informe que le calendrier de consultation 2018-2019 a été inséré sur le site Internet du comité de parents. Des copies sont disponibles pour les personnes qui ne l'ont pas reçu lors de la dernière rencontre.

Ce document a pour but d'informer des différentes consultations qui ont lieu durant l'année scolaire.

3.5 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

2. DOSSIERS DE DÉCISIONS

2.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Monsieur Eric Choinière énumère la liste des postes qui sont en élection cette année. Pour chaque poste, il explique le rôle et répond aux questions.

Il explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents. Il mentionne que pour pouvoir être nommés aux postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* les membres doivent avoir été désignés comme représentant lors de l'assemblée générale annuelle de leur école et ne pas être un(e) employé(e) de la commission scolaire.

2.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

CP-2018-10-1057

2.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE Eric Choinière agisse comme président d'élection.

CP-2018-10-1058

2.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Douay et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Hélodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

CP-2018-10-1059

2.2.3 SCRUTATEURS D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Geneviève Doré et Dominique Martineau-Beaulieu agissent comme scrutateurs d'élection.

2.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Postes électifs prévus à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 2 ans)

CP-2018-10-1060

Commissaire-parent – ordre d'enseignement primaire

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste de commissaire-parent – ordre d'enseignement primaire.

CP-2018-10-1061

Commissaire-parent – ordre d'enseignement secondaire

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de commissaire-parent – ordre d'enseignement secondaire.

Commissaire-parent – EHDAA

Ce sujet est reporté à la séance du 6 novembre 2018.

Poste électif prévu à la *Loi sur l'instruction publique* (mandat de 1 an)

CP-2018-10-1062

Présidence

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste de présidente du comité de parents.

Postes électifs prévus aux Règles de régie interne (mandat de 1 an)

CP-2018-10-1063

Vice-présidence

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Chantal Landry

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Chantal Landry élue au poste de vice-présidente du comité de parents.

CP-2018-10-1064

Secrétaire-trésorier

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

CP-2018-10-1065

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond
- Stéphanie Douay

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste de déléguée de la FCPQ – avec droit de vote;

Il déclare Stéphanie Douay élue au poste de déléguée de la FCPQ – sans droit de vote.

Délégué(e)s et substitut au comité MELS/MSSS/MFA

Aucun poste à combler pour le moment.

CP-2018-10-1066

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette
- Doris Laliberté Kirouac

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport;

Il déclare Doris Laliberté Kirouac élue au poste de substitut au comité consultatif du transport.

CP-2018-10-1067

Agent(e) de communication

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste d'agente de communication du comité de parents.

4. DOSSIERS DIVERS

Il n'y a aucun dossier divers lors de cette séance.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2018-10-1068

IL EST PROPOSÉ par Doris Laliberté Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 22 h.

Prochaine rencontre : Le mardi 6 novembre 2018, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente